



Association canadienne-française de Regina

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle – 27 janvier 2018

Carrefour des plaines à 19 h 30

Présences :

Serge Afana	François Régis Kabahizi	Dann McKenzie
Espérance Ahishakine	Hughes Kande	Gin Michelard
Chantal Amstad	François Ébrottié	Véronique Mireault
Annie Audet	Yassine El Bahlouli	Laurent Mougeot
Alpha Barry	Angeline Feumba	Valery Mucowintore
Romain Baudemont	Roger Gauthier	Yvonne Muhawampundu
Marc Tritzine Benin	Brigitte Gibson	Elisabeth Mukamana
Sylvie Bergeron	Gilles Groleau	Janice Murphy
Pacifique Bigirimana	Claude-Jean Harel	Jean Népo Murwanashyaka
Franck Bishikakumana	Amhed Hassan	Jean de Dieu
Suzie Brisson	Napoléon Hatungimana	Ndayahundwa
Anne Brochu Lambert	Dieudonné Higi	Hélène Nibigira
Nestor Buhendwa	Émile Jean-Marie	Didace Nibirantiza
Venant Buhungi	Brahimu Kavimba	Isabelle Nkapnang
Ivan Carillo	Pamela Kazekare	Valery Ntabindi
Suzanne Campagne	Marie-France Kenny	Paul Ntahondakira
Alexandre Chartier	Pierre-Emmanuel Komoe	Ernest Ntawuhorageze
Jessica Chartier	Nelly Kwizera	Audrey Paris
Cathy Colombet	Ronald Labrecque	Francine Proulx-Kenzle
Marc Colombet	Richard Lapointe	Marcel Rachid (employé, ACFR)
Serge Cloutier	Roger Lepage	Rooka Ramdin
Frédérique Cyr Michaud	Josée Levesque	Julius Sendze
Réal Déquier	Mouchili Mama	Françoise Sigur-Cloutier
Siriki Diabagaté	Amélia MachHour	Robert Therrien
Marc Drolet	Lisette Marchildon	Rosalie Umuhoza
Jean Dufresne	Monique Marchildon	Samson Patrick Zimulanda
Frédéric Dupré	Scolastique Manirakiza	
	Marc Masson	

1. Mot de bienvenue de la présidence
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Nomination du (de la) secrétaire d'assemblée
4. Adoption de la liste des membres
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'AGA du 27 janvier 2018
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 15 décembre 2016
 - 6.1. Lecture et adoption du compte-rendu de l'AGE du 3 mars 2017
 - 6.2. Affaires découlant du procès-verbal (15 décembre 2016) et du compte-rendu (3 mars 2017)

7. Rapport du conseil d'administration
8. Rapport de la direction générale
9. Plan d'action de la programmation 2018-2020
10. Programmation 2017-2018
11. Prévisions budgétaires 2017-2018
12. Rapport financier 2016-2017
13. Nomination d'un vérificateur-comptable
14. Cotisation des membres
15. Élections au conseil d'administration
16. Cotisation des membres
17. Levée de la réunion

2. Nomination de la présidence d'assemblée

Il est proposé que Robert Therrien préside la rencontre

Proposé par : François Régis Kabahizi

Appuyé par : Denis Simard

ADOPTÉ à l'unanimité

Le président intérimaire de l'ACFR, François-Régis Kabahizi, demande s'il y a d'autres propositions.

Il est proposé que Laurent Mougeot, préside la rencontre

Proposé par : Sylvie Bergeron

Appuyé par : Lisette Marchildon

M. Mougeot se désiste et appuie la candidature de Robert Therrien pour présider la rencontre

3. Adoption de la liste des membres

On ajoute à la liste des membres, celles et ceux qui se sont acquittés de leur cotisation lors de la dernière AGA, en conformité avec la résolution adoptée en ce sens lors de ladite AGA.

De façon concertée, l'assemblée a accepté de donner droit de vote aux membres qui se sont acquittés de leurs cotisations avant le début de la 53^e AGA.

4. Nomination du (de la) secrétaire d'assemblée

Il est proposé que, Tida Dabo, soit secrétaire d'assemblée

Proposé par : François-Régis Kabahizi

Appuyé par :

REJETÉ

Il est proposé qu'Alpha Barry, soit le secrétaire d'assemblée

Proposé par Rosalie Umuhiza

Appuyé par Jean Claude Hagerimana
ADOPTÉ

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour, 53^e AGA du 27 janvier 2018

Amendements à l'ordre du jour :

Il est proposé que l'ordre des choses soit inversé ; soit le point #12 (Rapport financier 2016-17) soit avancé et traité après le point #8 (Rapport de la DG)

Proposé par : Jean Népo Murwanashaka

Appuyé par : Roger Lepage

ADOPTÉ

Il est proposé d'ajouter le compte-rendu de l'AGE (tenue à Regina le 3 mars 2017) pour lecture et adoption

Proposé par : Annie Audet

Appuyé par : Marie-France Kenny

ADOPTÉ

Il est proposé que l'ordre des choses soit inversé. Que le point #15 (Cotisation des membres) soit traité avant le point n° 14 (Élections au conseil d'administration).

Proposé par : Jean de Dieu Ndayahundwa

Appuyé par : Lisette Marchildon

ADOPTÉ

Il est signalé l'absence du rapport de mise en candidature dans l'ordre du jour, tel que présenté. Il est proposé, l'ajout du rapport de mise en candidature comme point explicite ; soit n° 15.1

Proposé par : Roger Lepage

Appuyé par : Sylvie Bergeron

ADOPTÉ

Il est proposé d'ajouter à l'ordre du jour : Affaires découlant de la 52^e AGA et de l'AGE (tenue à Regina le 15 décembre 2016) au point n° 6.2

Proposé par : Marie-France Kenny

Appuyé par : Monique Marchildon

ADOPTÉ

Il est proposé que l'ordre du jour soit ADOPTÉ avec les modifications

Proposé par : Sylvie Bergeron

Appuyé par : Lisette Marchildon

ADOPTÉ

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la 52^e AGA, tenue le 15 décembre 2016

La liste des modifications/erreurs et omissions

- Françoise Sigur-Cloutier signale qu'elle était présente lors de la 52^e AGA et que son nom ainsi que d'autres noms sont omis sur la liste de présence
- Rosalie Humuhoza signale qu'il manque une résolution, Proposé par Marie-France Kenny et qu'elle avait appuyée, relative au droit de membre suivant la cotisation. L'objectif ultime de la résolution étant de clarifier la durée d'une adhésion, c'est-à-dire qu'elle soit valide d'une AGA à une autre. **À ajouter au procès-verbal du 15 décembre 2016 :**

13.1 Proposition de Marie-France Kenny, appuyée par Rosalie Umuhoza : Que la cotisation annuelle soit valide d'une AGA à l'autre. Adoptée à l'unanimité.

Il est proposé que le procès-verbal de la 52^e AGA, tenue le 15 décembre 2016 soit adopté avec les modifications, ajouts ci-dessus.

Proposé par : Janice Murphy

Appuyé par : Marie-France Kenny

ADOPTÉ (5 absentions)

6.1 : Lecture et adoption du compte-rendu de l'AGE, tenue le 3 mars 2017

La liste des modifications, erreurs et omissions

- Gilles Groleau signale le besoin de modifier le titre, ce n'est pas un procès-verbal, mais plutôt un compte-rendu de la rencontre
- Sylvie Bergeron signale l'absence de la liste de présence
- Marie-France Kenny précise, c'est à l'occasion de cette rencontre que l'assemblée avait demandé la tenue d'une séance d'information pour clarifier certaines inquiétudes ; surtout après les allégations de la direction générale qui venait de perdre son emploi.
- Françoise Sigur-Cloutier stipule que les noms au complet des élus et qu'ils ont été acclamés devrait être ajouté. Elle demande qu'on y indique aussi quelle est la durée de leur mandat.

Il est proposé que le compte-rendu soit adopté avec les amendements/erreurs et omissions.

Proposé par : Marie-France Kenny

Appuyé par : Roger Lepage

ADOPTÉ (15 abstentions)

6.2 : Affaires découlant AGA 2016/AGE 2017

- Rosalie Umuhoza demande pourquoi les rapports financiers trimestriels n'ont pas été publiés sur le site web de l'association en conformité avec la résolution votée en AGA.

Siriki Diabagaté indique que les états financiers n'avaient pas de sens et on faisait des corrections.

- Marie-France Kenny demande, si la politique d'amortissement des immobilisations a été mise sur pied, en conformité avec la résolution votée en AGA. Également à la page 10, il était question de mettre sur pied un comité de réflexion sur le changement du nom de l'association et des statuts et règlements. Elle demande si le comité a été créé.
 - Siriki Diabagaté renvoie aux états financiers de 2017 où il attire l'attention sur le montant relatif aux dépenses en amortissement sans préciser si la politique a été mise sur pied.
 - François-Régis Kabahizi répond que ledit comité n'a pas encore été mis sur pied.

7. Rapport du Conseil d'administration

La liste des commentaires

- Gilles Groleau indique que le rapport indique que plus de 5 000 personnes ont participé aux activités de l'ACFR alors que l'on semble compter les gens qui ne font qu'assister à Mosaic.
- Jean Nepo Murwanashaka indique que le rapport ne contient rien sur les défis et qu'il voudrait que le prochain rapport y touche.
- Françoise Sigur-Cloutier signale que Marcel Rachid n'était pas encore directeur général, tel qu'on le préconise dans le rapport.
- Janice Murphy demande pourquoi les signataires de la pétition, qui réclamaient la tenue d'une AGE, n'ont jamais reçu de réponse formelle de la part des élus de l'ACFR.
 - Siriki Diabagaté répond que d'après les statuts et règlements, seuls deux signataires étaient en règle. Il dit qu'ils ont donné toutes les informations lors de la rencontre de mai.
 - Marie-France Kenny et Anne Brochu-Lambert répliquent que c'est faux puis que tous les membres étaient en règle et ont d'ailleurs été nommés à titre de membres aujourd'hui.
 - Janice Murphy indique que lors de ladite réunion sur les finances, le CA n'avait aucune réponse aux questions et renvoyait le tout à la trésorière qui a indiqué n'avoir reçu aucune information et ne même pas avoir été informée par le CA de la tenue de la réunion.

Il est proposé que le rapport du conseil d'administration soit reçu en tenant compte des commentaires

Proposé par : Denis Simard

Appuyé par : Sylvie Bergeron

ADOPTÉ (3 contre, 16 abstentions)

8. Rapports financiers 2016-2017

Hughes Kandeke commence par nous donner de l'information sur le rapport d'audit de Patrimoine canadien en indiquant que seuls l'ACFR et PCH peuvent le consulter.

Denis Simard indique que l'ACFR, c'est son AGA et ses membres, et que, par conséquent, on devrait y avoir accès. Marie-France Kenny rappelle que l'audit de PCH ne portait que sur la portion des fonds accordés par PCH et non pas sur les autres sources de revenus et dépenses de l'ACFR.

Hughes Kandelet lit la lettre de l'auditrice dans laquelle elle indique ne pouvoir donner une opinion puisque l'ACFR transige beaucoup en espèce et qu'il est impossible de vérifier le tout. Elle indique aussi que le fait de transiger avec plusieurs comptables contractuels au cours de l'année a occasionné beaucoup de problèmes.

Siriki Diabagaté présente les états financiers en expliquant qu'on a fait le ménage dans les comptes, notamment dans les comptes à recevoir.

Au bilan, il explique que la santé financière de l'ACFR est bonne puisqu'elle peut payer toutes ses dettes, même si on a dépensé 130 000 \$ de l'actif. Il appelle les gens à voir la note 7 qui dit que l'encaisse n'a jamais été à découvert et qu'on a simplement utilisé les ressources accumulées. On a fait toutes nos activités sans être dans le moins (en dette).

Il appelle, ensuite à lire la note 12 où l'on dit qu'on a utilisé 100 000 \$ des ressources accumulées pour deux activités : Mosaic et le 50^e anniversaire. Il explique que l'ACFR avait accumulé beaucoup de ressources et comme c'est un organisme sans but lucratif et par conséquent, on a utilisé les ressources pour offrir des services et activités aux membres.

Les ressources utilisées de 132 751 comprennent 37 000 \$ de comptes à recevoir. On parle donc de 100 000 \$ qui ont été accumulés et qui ont été utilisés pour 2 grosses activités afin d'utiliser l'argent qu'on avait. On a financé notre 50^e à 90 % tout comme Mosaic. On n'a pas emprunté. On a dépensé nos propres ressources.

Il est proposé que le rapport financier audité, 2016-2017, soit adopté tel que présenté

Proposé par : Sylvie Bergeron

Appuyé par : Marc Colombet

ADOPTÉ (en faveur 25, contre 18, abstentions 17)

9. Rapport de la direction

Marcel Rachid présente les grandes lignes de son rapport.

Les commentaires notés dans la salle

Roger Lepage tient à féliciter l'ACFR d'avoir fait preuve d'inclusion et de diversité et d'avoir contribué à l'épanouissement de la communauté.

Denis Simard : on mentionne dans le rapport plusieurs bailleurs de fonds comme SaskCulture, mais dans le rapport financier, on ne les mentionne pas. Demande à quel

titre ils sont partenaires. Marcel Rachid indique que Laurier Gareau qui n'est pas présent pourrait répondre à la question. M. Simard indique aussi que la Ville de Regina est mentionnée dans les partenaires pour le 50^e, mais qu'elle n'apparaît pas dans le rapport financier.

Il est proposé de recevoir le rapport du directeur, 2016-2017

Proposé par : Roger Lepage

Appuyé par : Françoise Sigur-Cloutier

ADOPTÉ (1 abstention)

10. Plan d'action de la programmation 2018-2020

Marcel Rachid présente l'approche proposée pour le Plan d'action ainsi que les échéanciers proposés. Il explique qu'un comité sera mis en place pour y travailler. Il suggère que les programmations soient faites pour deux ans.

Il est proposé que le Plan d'action de la programmation, 2018-2020, soit reçu à titre d'information

Proposé par : Sylvie Bergeron

Appuyé par : Jessica Chartier

ADOPTÉ (5 abstentions)

11. Programmation 2017-2018

Marcel Rachid présente la programmation proposée et rappelle que déjà 8 mois se sont écoulés.

Les commentaires notés dans la salle

Gilles Groleau : donne les dates et les lieux pour le théâtre Oskana.

Il est proposé que la programmation, 2017-2018, soit adoptée sans les dates puisque l'exercice est déjà bien entamé et que l'on ne peut rien y changer.

Proposé par : Françoise Sigur-Cloutier

Appuyé par : Marc Colombet

ADOPTÉ (1 abstention)

12 : Prévisions financières 2017-2018

Marcel Rachid présente les prévisions financières 2017-2018 et rappelle que l'exercice est bien entamé et qu'on a tenté de respecter les prévisions présentées 2018-2019.

Il est proposé que les prévisions financières, 2017-2018, soient adoptées

Proposé par : Françoise Sigur-Cloutier

Appuyé par : Gilles Groleau

ADOPTÉ (7 contre, 5 abstentions)

Proposition :

Janice Murphy et appuyé par Anne Brochu-Lambert, qu'aucune activité jusqu'à la fin de l'exercice financier 2017-2018 ne soit gratuite.

Denis Simard, appuyé de Yassine El Bahlouli propose l'amendement suivant : que l'on ajoute « ou déficitaire » à la fin de la proposition.

Discussions sur l'amendement :

Claude-Jean Harel : inquiétude par rapport à l'amendement. Par exemple, pour le carnaval, est-ce qu'on charge un prix d'entrée afin d'avoir une activité au budget équilibré.

Marie-France Kenny : va voter contre l'amendement parce qu'il arrivera des activités où l'on devra payer un artiste et faire un déficit. Cependant, je veux qu'on se rattrape dans les autres activités. Par exemple, pour la journée de la Femme, on devrait demander aux gens de payer.

L'amendement est retiré par Denis Simard et Yassine El Bahlouli.

Il est proposé qu'aucune activité ne soit gratuite jusqu'à la fin de l'exercice financier 2017-2018.

Proposé par : Janice Murphy

Appuyé par : Anne Brochu-Lambert

ADOPTÉ (contre 3, abstentions 5)

Denis Simard et Yassine El Bahlouli retirent l'amendement.

14 : Nomination d'un vérificateur-comptable

Hughes Kandeke propose que la firme Hounjet Tastad Harpham soit nommée pour procéder à la vérification des livres de l'ACFR pour l'exercice 2017-2018

Il est proposé que l'on retienne les services de Hounjet Tastad Harpham pour l'audit de l'ACFR pour l'exercice 2017-2018.

Proposé par : Hughes Kandeke

Appuyé par : Suzanne Campagne

ADOPTÉ (1 abstention)

15. Cotisation des membres pour 2017-2018

On propose qu'on maintienne la cotisation à dix dollars par personne.

Il est proposé que la cotisation soit maintenue à 10 \$ par personne.

Proposé par : Marie-France Kenny

Appuyé par : Denis Simard

ADOPTÉ (contre 2)

16 : Élections au Conseil d'administration

Roger Lepage indique que selon les statuts et règlements si on comble les postes vacants au CA et que l'AGA a lieu avant la fin du mandat, l'AGA doit être les nominations. Il demande quels postes ont été ainsi comblés par le CA et combien de temps il reste au mandat de chacun.

On prend une pause de 5 minutes.

Anne Brochu-Lambert demande que l'Assemblée considère demander à l'ensemble du CA de quitter leur fonction ; à la lumière du manque de transparence, des décisions prises au cours des deux derniers exercices financiers. Ceci n'est pas une attaque personnelle envers qui que ce soit, mais plutôt la culture au sein du CA qui pose un problème. Si les membres choisissent de se représenter, ils ont le choix de le faire. Elle demande à toute l'équipe de démissionner et de se représenter. Elle indique qu'elle n'a pas confiance et que les membres du CA doivent rebâtir cette confiance.

Roger Lepage : un vote de non-confiance n'a aucun pouvoir statutaire puisque cela ne figure pas aux statuts et règlements. Madame Brochu-Lambert demande que les membres du CA décident si oui ou non, ils veulent quitter volontairement. On peut le demander, mais pas le proposer. Cela a tout de même un poids politique. Le président demande au CA de quitter la salle pour discuter de cela puis il propose pour faciliter le processus qu'on lise le rapport de nomination.

Yassine El Bahlouli lit le rapport de nomination. Il est en deux parties puisqu'il y a des postes à ratifier et des postes à combler.

Les postes à ratifier dont le mandat se termine en juin 2018 :

- Hughes Kendele
- Rooka Ramdin
- François-Régis Kabahizi

Les postes vacants : 3 postes sont vacants et pour lesquels il faut une élection.

4 candidatures ont été reçues.

- Denis Simard
- Sylvie Bergeron
- Jessica Chartier
- Jean-Michel Ferré

On redemande aux membres du CA s'ils sont prêts à démissionner. Yassine El Bahlouli indique qu'il ne démissionne pas. Les 3 autres membres doivent être ratifiés.

Le président de l'Assemblée, Robert Therrien demande s'il y a d'autres propositions pour les élections.

Il est proposé qu'Annie Audet soit nommée candidate. Elle accepte et on confirme qu'elle est membre depuis au moins 30 jours.

Proposé par : Janice Murphy

Appuyé par : Suzie Brisson

Il n'y a pas d'autre proposition.

On propose la fin de la période de nomination,

Proposé par : Suzanne Campagne

Appuyé par : Lisette Marchildon

ADOPTÉ

On demande un vote secret pour la ratification des membres du CA nommés dans la dernière année

Proposé par : Marc Colombet

Appuyé par : Claude-Jean Harel (et Anne Brochu-Lambert, Françoise Sigur-Cloutier, Marie-France Kenny, Suzanne Campagne)

Marie-France Kenny : indique que bien que le vote de non-confiance n'ait pas de poids juridique, il a un poids politique.

Anne Brochu-Lambert : elle comprend que l'on ne peut proposer la démission du CA, mais indique que l'on peut proposer un vote de non-confiance envers l'équipe. Elle propose que l'Assemblée exprime sa désapprobation du déroulement de cette équipe, du travail de cette équipe depuis plus d'un an, et demande le vote de non-confiance

Il est proposé que l'AGA exprime un vote de non confiance envers le CA

Proposé par : Anne-Brochu Lambert

Appuyé par : Rosalie Umuhoza

ADOPTÉ (26 en faveur, 3 contre, 14 abstentions)

Proposition :

Président d'élections : Robert Therrien

Proposé par : Marie-France Kenny

Appuyé par : Denis Simard

ADOPTÉ

Scrutateurs : Réal Déquier et Roger Gauthier

Proposé par : Marie-France Kenny

Appuyé par : Claude-Jean Harel

ADOPTÉ

Vote de ratification :

On demande aux trois membres du CA qui doivent être ratifiés par l'AGA de faire une courte présentation.

Ratification des membres nommés par le CA.

On procède individuellement à la ratification des membres par vote secret :

- Rooka Ramdin : non ratifiée
- Hugues Kandeke : non ratifié
- François Régis Kabahizi : ratifié

Élection au CA :

On demande aux candidats de se présenter.

Denis Simard, Sylvie Bergeron, Jessica Chartier et Annie Audet se présentent. Jean-Michel Ferré est absent.

Puisqu'il y a 5 postes à combler et 5 candidats, les personnes suivantes sont élues par acclamation :

- Denis Simard
- Sylvie Bergeron
- Jessica Chartier
- Jean-Michel Ferré
- Annie Audet

Proposition : détruire les bulletins de vote

Proposé par : Denis Simard

Appuyé par : Anne Brochu-Lambert

Roger Lepage : L'AGA doit décider de la durée des mandats de chacun des membres puisque tous les membres ne peuvent terminer leurs mandats en même temps selon les statuts.

Il est convenu que les membres du CA suivants seront en poste pour les mandats suivants :

Mandat jusqu'en juin 2018

- Annie Audet
- Yassine El Bahlouli
- François Régis Kabahizi

Mandat jusqu'en juin 2019

- Denis Simard
- Sylvie Bergeron
- Jessica Chartier
- Jean-Michel Ferré

Sylvie Bergeron : demande qu'on remercie les membres du CA sortants.

Josée Lévesque : indique que le CA et les membres, malgré les discussions houleuses, sont restés respectueux.

Roger Lepage : remercie le président de l'Assemblée.

17. Levée de l'Assemblée

Proposé par Marie-France Kenny